

Arrêté du 15 juillet 2013 portant désignation des membres du jury chargé de procéder à l'examen d'aptitude à la profession d'administrateur judiciaire et du jury chargé des épreuves prévues par le décret du 10 juin 2004

NOR : JUSC1315136A

La garde des sceaux, ministre de la justice,

*Vu le titre Ier du livre VIII du code de commerce, notamment ses articles L. 811-5, R. 811-19 et R. 811-20 ;
Vu l'avis du Conseil national des administrateurs judiciaires et des mandataires judiciaires du 17 mai 2013 ;*

ARRÊTE

Article 1

Le jury chargé de procéder à l'examen d'aptitude à la profession d'administrateur judiciaire est composé ainsi qu'il suit :

Président titulaire : M. DEHARVENG (Jérôme), procureur général près la cour d'appel de Besançon,

Président suppléant : M. MARON (Albert), conseiller à la Cour de cassation,

Membres titulaires :

- M. DELATTRE (Christophe), vice procureur près le tribunal de grande instance de Valenciennes,
- M. AGNIEL (Roger), juge au tribunal de commerce de Paris,
- M. VOINOT (Denis), personne qualifiée en matière économique et sociale,
- Mme TULIER (Florence), administrateur judiciaire,
- M. MULHAUPT (Pierre), administrateur judiciaire,

Membres suppléants :

- Mme VALAY-BRIERE (Sophie), conseiller à la cour d'appel de Douai,
- M. LELIEVRE (Yves), président du tribunal de commerce de Nanterre,
- Mme BONNEAU (Marie-France), personne qualifiée en matière économique et sociale,
- M. AVEZOU (Jean-Christophe), administrateur judiciaire,
- M. ABITBOL (Frédéric), administrateur judiciaire.

Article 2

Le jury chargé des épreuves d'admissibilité à caractère théorique de l'examen d'aptitude à la profession d'administrateur judiciaire prévues au V de l'article 108 du décret du 10 juin 2004 susvisé est composé ainsi qu'il suit :

Président titulaire : M. DEHARVENG (Jérôme), procureur général près la cour d'appel de Besançon,

Président suppléant : M. MARON (Albert), conseiller à la Cour de cassation,

Membres titulaires :

- M. DELATTRE (Christophe), vice procureur près le tribunal de grande instance de Valenciennes,
- M. BOISSELIER (Patrick), professeur en sciences de gestion
- Mme MAIRESSE (Marie-Pierre), professeur en sciences de gestion,
- Mme TULIER (Florence), administrateur judiciaire,
- M. MULHAUPT (Pierre), administrateur judiciaire,

Membres suppléants :

- Mme VALAY-BRIERE (Sophie), conseiller à la cour d'appel de Douai,
- M. ZIMNOVITCH (Henri), professeur en sciences de gestion,
- M. MBIANGA (Jean-Gilles), maître de conférences en sciences de gestion,
- M. AVEZOU (Jean-Christophe), administrateur judiciaire,
- M. ABITBOL (Frédéric), administrateur judiciaire,

Article 3

La directrice des affaires civiles et du sceau est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Bulletin officiel du ministère de la justice.

Fait le 15 juillet 2013.

Pour la garde des sceaux, ministre de la
justice,
Et par délégation :
La directrice des affaires civiles et du sceau,

Carole CHAMPALAUNE